

complémentaires en addition aux provisions du budget primitif de 1930. — Rafistolisation de l'année passée pour l'exécution de grands travaux d'entretien urgente et d'indispensables sur fonds d'emprunt. — Lycée: Travaux de réfection; réception définitive de travaux d'installation du chauffage à vapeur à basse pression. — Assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables privés de ressources. — Crédits supplémentaires. — Réceptions définitives de travaux et fournitures.

UNE CONFERENCE SYNDICALISTE a eu lieu, lundi soir, à huit heures, à l'estaminet du « Salut », à l'angle des rues de Renaix et de Guesnes. Il y avait exactement dans la salle, 27 auditeurs, dont trois femmes. Le bureau était composé de MM. Piesbrouck, Lessage et Demore.

Deux libertaires, MM. Knaockert, de Tourcoing, et Charles Dhooche, de Roubaix, ont tour à tour parlé du syndicalisme et des bienfaits qu'il doit, d'après eux, apporter à la classe ouvrière.

Comme dans toutes les réunions de ce genre, il y eut des critiques acerbes de la « classe bourgeoise ».

En terminant, les orateurs ont engagé les ouvriers à se syndiquer.

CONFERENCE POPULAIRE. — A St-Charles, siège social de l'« Œuvre des Hommes » au Sacré-Cœur, 27, rue de Strasbourg. Conférence populaire avec projections, mercredi soir, à 8 heures. M. l'abbé Bouchendomme, exposera la conduite du clergé en face du devoir patriotique en 1870.

NOMINATIONS DANS LA POLICE. — Sont nommés, à dater du 1er mars 1930, agent de sûreté-hors classe: M. Emile Leman, âgé, agent de 1re classe; agent de sûreté de 2e classe, M. Auguste Schittecatte, agent de 2e classe; agent de sûreté de 3e classe, M. Charles Six, agent en tenue de 1er classe; agent en tenue de 2e classe, M. Albert Vautour, agent en tenue de 3e classe; agents en tenue de 3e classe, MM. Jules Liétaer et Florent Steyn, agents en tenue de 3e classe. Sont nommés agents stagiaires MM. Théodore Lebrun, Charles-Louis Meurillon et Louis Beny.

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE. — Par arrêté en date du 17 février 1930, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, a nommé membres du Comité d'Inspection et d'Achat de livres de la Bibliothèque Communale:

M. Adolphe Ringot, professeur au Lycée, en remplacement de M. Salé, démissionnaire; M. L. Marescaux, président de la Société municipale de gymnastique et d'armes « Union d'ouvriers roubaixiens », en remplacement de M. Sédar, décédé.

UNE CHUTE A L'ABATTOIR. — Un ouvrier de M. Emile Vandekerckhove, boyaudier, M. Jules Vershore, 50 ans, rue de l'Abattoir, 33, en allant d'un échafaudoir à un autre, à l'Abattoir, a fait une chute. M. le docteur Versmarch a constaté une contusion à la cuisse gauche avec fracture probable du col du fémur. Il a prescrit un repos de deux mois.

BELLE MAISON A LOUER, 17, r. Vélocidrome, 61479d

UN VOL A LA MARLIÈRE. — Au cours de la nuit de dimanche à lundi des malfruits se sont introduits chez M. Henri Clord, cabaretier, rue de Mouscron, à La Marlière. Ils ont dérobé une montre en argent et divers vêtements.

Plainte a été déposée au commissariat du 3e arrondissement. Une enquête est ouverte par M. Niederst.

DÉMÈNAGEMENTS. — La Maison Henri Daet, anc. rue Dunkerque, est transférée, rue du Haze, 8. Vidanges par machine à vapeur. 1182.

NECROLOGIE. — Nous apprenons avec regret la mort à l'âge de 72 ans, de Madame Adèle-Julie Delobel, ex-présidente de l'Association des Mères Chrétiennes de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes; veuve de M. Joseph Montagne-Delobel, ancien conseiller municipal. Ses funérailles auront lieu le mercredi 3 mars, à dix heures, en l'église Saint-Joseph (Croix-Rouge), sa paroisse. 61475d

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un ouvrier de M. Pierre Delamoy fils, marchand de charbon, rue de l'Étoile, 144, à Sion, a été blessé, le 26 février, de Normandie, en vidant un tonneau à l'usine Maurel-Leclercq, rue du Colletier, a fait une chute dans une cave et s'est contusionné le genou gauche. Docteur Cuisset, deux jours de repos.

Cher MM. Théodore Leroy, rue de Paris, un tisserand, M. Alfred Leourt, 52 ans, rue Nationale, à Roubaix, en tombant devant son métier, s'est fait une hernie musculaire à la région abdominale. Docteur Durand, dix jours de repos.

CHICOREE PASTEUR, garantie absolument pure 846

MOUVAUX

POIGNET POTILE. — En voulant arrêter la manivelle d'une machine à percer, un ouvrier de M. Lepiat, ferblantier, rue de Roubaix, M. Dreyne, 20 ans, demeurant à Mouvaux, rue Lorthoux, s'est foulé le poignet droit. Douze jours de repos. Docteur Deidelle.

HALLUIN

UNE MÈRE QUI ABANDONNE SON ENFANT. — Nous avons parlé, hier, de l'abandon d'un enfant de deux mois, à Moorslede, par une jeune fille de 18 ans, Germaine Helsen. M. Thervernon, commissaire de police, a rédigé, sur cette affaire, un rapport qu'il a transmis au Parquet. Il est donc probable que la mère coupable, qui l'on croit réfugiée à Mouvaux ou à Roubaix, sera prochainement recherchée et arrêtée. Quant à l'enfant, il est toujours chez M. Sion, à Moorslede. M. le maire d'Halluin a demandé l'admission du pauvre abandonné, à l'assistance publique.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

A L'UNION LIBÉRALE RÉPUBLICAINE. — La section du Centre et de la Place de l'Union Libérale Républicaine a tenu dimanche soir sa réunion générale au Café de la « Pomme d'Or ». A sept heures et demi, un banquet a été servi dans la salle de la section. M. Alfred Lefebvre, président, Comité directeur, entouré de MM. Louis Bratin, président de la section; Jean Flipo, vice-président, et les membres du Comité.

Un dessert des toasts ont été portés par MM. Duquenois, Flipo et Bratin. M. Lefebvre a prononcé le discours du 14 courant, annonçant comme devant obtenir un vif succès. Un concert improvisé a mis fin à cette réunion.

Colébrage ENTREPRISE D'AMÉLIORATION D'ART 219, r. Département, LILLE. MOREL-SOYEZ (voir page 1 et 2)

LILLE

LA MENINGITE CÉRÉBRO-SPINALE AU 8^e CHASSEURS. — Le cavalier Pérez est, à l'heure actuelle, hors de danger; quant aux douze autres soldats, ils sortiront de l'hôpital dans une huitaine.

LES REVENDICATIONS DES CHARPENTIERS-MENUISIERS. — Les ouvriers se disposent à réclamer bientôt à leurs patrons une augmentation de salaire.

On se souvient peut-être que, l'année dernière, au mois d'avril, les patrons charpentiers-menuisiers consentirent à accorder à leurs ouvriers en grève, d'abord une augmentation de 10 p. 100, puis une seconde augmentation de 10 p. 100 à partir du 1er janvier 1929.

La mauvaise saison ayant empêché l'exécution de travaux importants et des ouvriers étant contraints de chômer, les charpentiers-menuisiers n'ont pu encore bénéficier de cette seconde augmentation, mais dans un mois, avec le retour du printemps, l'activité ouvrière dans le bâtiment renaitra partout. Les charpentiers-menuisiers sont décidés, à ce moment, à réclamer l'augmentation qu'on leur a promise.

UN PEU DE CHEMINÉ A L'INSTITUT PASTEUR. — Dimanche, vers 10 heures du soir, un feu de cheminée a éclaté à l'Institut Pasteur, dans le bureau de M. Wertzell, secrétaire de l'Institut. Accourus aussitôt sur les lieux, les pompiers du poste de la rue de l'Étoile ont en raison à l'aide de deux boules de secours, éteint le feu.

UN BRAS CASSE. — Au cours de la nuit dernière, Gustave Veraille, demeurant rue d'Anstilly, 27, a fait une chute rue d'Arcole et s'est fracturé le bras gauche. On l'a transporté à l'hôpital de la Charité.

UN HOMME MEURT SUBITEMENT EN CAUSANT. — Léon Gaudin, 66 ans, coiffeur à Sion, rue de Valenciennes, a succombé à une crise cardiaque, le 26 février, à 10 heures, chez Mme Mancy, rue de Valenciennes, 10.

LA PIERRE TYPOGRIPE A WAZEMMES. — Depuis quelques jours, quatre personnes atteintes de la fièvre typhoïde ont été fracturées sur les pavillons d'isolement de Sainte-Eugénie. A la suite du premier cas, le service d'hygiène municipal a fait désinfecter la maison occupée par le malade. Successivement, trois nouveaux cas se déclarèrent, alors que les mêmes mesures de prophylaxie avaient été prises. M. Binauld, adjoint, a fait rechercher les causes de ce foyer épidémique.

UN LILLOIS AU PÔLE NORD. — M. Maxime Durocq, qui, l'été dernier, a représenté les mers polaires, est allé, hier, à la Société Industrielle, devant une salle comble, la relation de cette expédition. Il a obtenu un très vif succès.

CONVOIS FUNEBRES

Dame Philomène-Juliette-Adolphe LEPERS, épouse de M. Henri LEPERS, décédée à Watroux, le 26 février 1930, dans sa 64e année, administratrice du Sacrement de l'Extrême-Onction. Convoi et Service Solennels, Mercredi 3 mars à 9 h. 1/2, église Saint-Antoine-de-Padoue. — Assemblée, boulevard d'Armonville, par 4 à 14 h.

Dame Sidonie DESCHAMPS épouse de M. BERNARD, décédée à Roubaix, le 27 février 1930, dans sa 73e année, administratrice du Sacrement de l'Extrême-Onction. Convoi, Mardi 2 mars, à 9 h., Vigiles le même jour, à 9 h. 1/4, Convoi et Service Solennels, Mercredi 3, à 9 h. 1/4, église Saint-Martin. — Assemblée 33, rue d'Inkermann.

Paul-Gérard-François DELEMASURE, décédé à Tourcoing, le 28 février 1930, à l'âge de quatre ans et un mois, Convoi et Service Solennels, Mercredi 3 mars, à 9 h., église Saint-Christophe. — Assemblée, place Thiers, 7, à Tourcoing.

Monsieur DÉMÉLÉ, veuve de M. Jean-Baptiste NEQUILY, décédé à Roubaix, le 27 février 1930, dans sa 80e année, administrateur des Sacraments. Convoi et Service Solennels, Mercredi 3 mars, à 9 h., église Saint-Christophe. — Assemblée, rue Richelieu, 2, à Tourcoing.

Monsieur DÉMÉLÉ, veuve de M. Jean-Baptiste NEQUILY, décédé à Roubaix, le 27 février 1930, dans sa 80e année, administrateur des Sacraments. Convoi et Service Solennels, Mercredi 3 mars, à 9 h., église Saint-Christophe. — Assemblée, rue Richelieu, 2, à Tourcoing.

Monsieur LÉONARD-JEAN MEHUIS, chevillier en porcs, époux de Madame Adèle-Julie DELOBEL, décédé à Roubaix, le 27 février 1930, dans sa 57e année, administrateur des Sacraments. Messe de Convoi, le mercredi 3 mars, à 9 h. 1/4, église Saint-Joseph. — Vigiles, le jeudi 4 courant, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur. — Assemblée, rue Pellart, 153, Roubaix.

À la famille RIBERY près les nombreuses personnes qui n'ont pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mlle Marcelle RIBERY, de ne pas lui tenir rigueur, le service de distribution n'ayant été fait que d'une façon très incomplète.

VOUS ÊTES NÉ D'Y ASSISTER.

NOUVELLES RELIGIEUSES

LES QUATRE-TEMPS

Mercredi 3, vendredi 5 et samedi 6, quatre-temps, jeûne et abstinence de viande.

SAINTS ET INSTRUCTIONS DE CARÊME. — Ce soir, il y aura salut avec sermon de Carême, à 6 heures, Notre-Dame; à 7 h. 1/2, à St-Christophe; à 8 heures, à St-François d'Assise; à 8 heures, au Sacré-Cœur; à 9 heures, à St-Jean-Baptiste; à 9 heures 1/2, à St-Joseph. — Mercredi, à 8 heures, salut et réunion pour les Mères chrétiennes.

SACRÉ-CŒUR. — Mercredi, à 8 heures 1/2, messe et réunion mensuelle des Mères chrétiennes, avec sermon par M. le curé.

NOTRE-DAME. — La Confrérie de la Garde d'honneur a été érigée dans la paroisse le mardi 23 février. Tous les personnes nées sont invitées à en faire partie. Elles peuvent donner leur nom à M. le doyen, soit chez lui, soit à la sacristie.

TOURCOING

L'Arrière Saint-Christophe. — Conférences du Carême par M. l'abbé Scrépel, mercredi 3 mars, à huit heures du soir. — Le premier geste du relèvement. Cette conférence spécialement composée pour les hommes, a été particulièrement appréciée de ceux dont les convictions religieuses seraient ébranlées par la critique contemporaine et dont la foi serait chancelante.

LILLE

Station de Carême à la paroisse Saint-Maurice. — Les prédications de la station ont commencé dimanche dernier, à 8 heures, dans la paroisse de Saint-Maurice. M. l'abbé Flumbeau, déjà connu et très goûté comme orateur dans toute la région. Les réunions ont lieu le dimanche, à quatre heures; le mardi et le jeudi, à huit heures du soir.

MONOGRAPHIE

DE LA PAROISSE D'ENNETTES-LEZ-AVELIN

Nous avons annoncé que la paroisse d'Ennettes-lez-Avelin se disposait à célébrer, dimanche, la fête du cinquantième anniversaire de la mort de M. Desmarchelier, autrefois curé d'Avelin, vient de faire paraître une petite brochure (Librairie R. Glard, Lille), qui a pour titre: « Monographie de la paroisse d'Ennettes-lez-Avelin, 1565-1909 ». C'est à la mémoire du regretté M. Raoul des Roloins que sont consacrés ces pages qui ont un double intérêt: vous les voudrez lire pour leur intérêt documentaire de plus en plus en faveur de notre histoire régionale. La fête du cinquantième anniversaire de la mort de M. Desmarchelier, qui aura lieu le 28 février, attirera sans nul doute beaucoup de monde des environs.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Présidence de M. Merx, vice-président.

A propos d'un vol de charbon à la gare de Comines. — A cette audience comparait Roger Honoré, 34 ans, et Thiry Auguste, 36 ans, journaliers, demeurant tous deux à Comines. Ils sont accusés par M. Hector Fournier, 42 ans, homme d'équipe à la gare de Comines, d'avoir volé deux sacs de charbon dans un wagon en déchargement à la gare de Comines.

Le 17 janvier dernier, vers midi 50, Fournier vit deux hommes emporter deux sacs de charbon et disparaître parmi les wagons en stationnement à la gare. Fournier alla aussitôt faire part de cette constatation à M. Deniere, chef de gare à Comines, mais il ne lui fit pas connaître les noms des coupables. Au cours de la nuit, une déposition est en contradiction avec ses propres déclarations, faites devant M. le commissaire de police.

Dans ces conditions, le tribunal n'ayant pas la preuve de la culpabilité des prévenus, les acquitte tous deux.

Défenseur, M^e de Lauwerjans, avocat à Lille.

La fraude. — 6 jours de prison et 500 francs d'amende à Cyprien Camille, 43 ans, lisseur, rue de l'Épée, maison Emma, à Roubaix, pour fraude de 14.450 de tabac haché et de 18 k. d'allumettes, le 26 février, à Watroux, au pavé des Ballons.

— 3 jours de prison avec sursis et 500 francs d'amende à Verckelero Polydore, 17 ans et demi, charbonnier, rue Turcot, cour Vandamme, 7, pour fraude de 0 k. 500 de café torréfié et 0 k. 200 d'allumettes, le 26 février, à Watroux, au pavé des Ballons.

— 3 jours de prison avec sursis et 500 fr. d'amende à Picavet Emile, 33 ans, ajusteur, rue Stephenson, cour Debuchy, 15, à Roubaix, pour fraude de 1 k. 500 de café vert, de 0 k. 100 de tabac, le 24 février, à 5 h. et demie du matin, à Watroux, au sentier Édouard.

— 2 mois de prison et 500 francs d'amende à Bulcaens Charles, 34 ans, chauffeur à Mouscron, rue de la Gare, 12 k. de café vert et 600 grammes de tabac, le 23 février, à 6 heures du matin, à Watroux, au bureau des douanes.

— 6 jours de prison chacun et 500 fr. d'amende à Derudder Pierre, 23 ans, peintre, rue des Fossés, 416, journalier à Solesmes, rue du Ponceau, pour fraude de 40 k. de café vert, le 25 février, à 5 heures du matin, à la plaine Bossut, à Watroux.

— 6 jours de prison avec sursis et 500 fr. d'amende à Carle Marie, 42 ans, demeurant à Leers, pour fraude.

Affaires diverses. — 25 francs d'amende avec sursis à Debucquoy Jean, 26 ans, demeurant à Wasquehal, pour coups de Dorez Julien, tisserand, rue de Roubaix, 46, à Wasquehal.

— 15 jours de prison par défaut à Leclercq Achille, 16 ans, demeurant à Mouvaux, pour outrages publics à la pudeur commis le 18 décembre à une heure du soir, dans la rue Dampierre, à Roubaix.

— 30 francs d'amende avec sursis à Delbarre Georges, 26 ans, tisseur à Tourcoing, qui a porté des coups de M. Durvasz Prosper, 33 ans, contremaître chez M. Wasquehal, tisseur, rue de Mouvaux, à Tourcoing.

— M. l'abbé Dupaix, docteur à Leers-Lanoy,

inculpé d'avoir vendu oisivement du beurre falsifié, est acquitté.

ARRAIRE DIVRÉS. — Six mois de prison à Georges Weighe, 18 ans, rattaché, rue Pierre-LeGrand, à Lille, qui a volé une bicyclette au préjudice de M. Jean Massart, voyageur de commerce, 1, rue Chanzy, à La Madeleine.

— Un mois de prison à Germain Audivert, 20 ans, sans profession ni domicile, pour vagabondage.

COUR DE CASSATION

LES POUSSIÈRES DANS LES USINES. — Le juge de paix de Cambrai a condamné à 30 francs d'amende un fabricant de produits chimiques pour ne pas avoir observé dans son usine les règlements relatifs à l'expulsion des poussières. Il avait acquiescé à la punition en attendant qu'elle avait fait tout ce qui lui était possible de faire, en raison de l'outillage moderne, pour débarrasser les ateliers des poussières.

La Cour de Cassation vient de casser le jugement précité. Le juge de paix ayant omis, avant de rendre sa décision, de faire procéder à une expertise par un commis d'art.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ROUBAIX

Conférence d'enseignement supérieur pour les jeunes filles

La dernière conférence de M. le chanoine Bayard donne lundi a été consacrée à Euripide. La place de ce grand poète des grands tragiques grecs a été comparée à Pédasos, le troisième des chevaux d'Achille qui n'étaient pas comme les deux autres de race divine, suivait pourtant les coursiers immortels. Ce jugement de la critique ancienne n'est vrai qu'à moitié. Euripide n'est pas un poète de son temps, c'est un poète de son siècle, c'est un poète de son époque. Mais il est l'égal de Sophocle; mais il peint les hommes tels qu'ils sont, et de l'humanité hardiment observée et dévouée au plus intime, au plus profond, il tire des effets nouveaux et un pathétique qui n'est pas celui des autres poètes.

Des 48 pièces qui nous restent, le professeur étudie celles qui peuvent présenter le plus d'intérêt pour son auditoire.

Alceste (438) met en scène l'admirable dévouement d'une jeune femme qui consent à mourir à la place de son père. C'est un drame de famille héroïque.

Médée (431) est une sombre tragédie, une mère qui tue ses enfants pour se venger d'un mari infidèle.

Phigénie à Aulis (408) est un drame de famille infiniment poignant. C'est l'histoire d'un père qui est chef d'expédition, partagé entre le devoir d'obtenir du ciel par un sacrifice des vents favorables et le sentiment paternel, se décide enfin à immoler son enfant, les reproches de la mère, les supplications de la jeune touchante qui seient et permettent de comprendre qu'Aristote ait appelé Euripide « le plus tragique des poètes ».

À propos de ces diverses pièces, le professeur dit un mot des traductions, des adaptations qui en ont été faites, et auxquelles il a consacré ses lectures. Il termine par une analyse de l'« Hercule juré » d'Euripide qui a servi de modèle à la « Furie de J. Bois, tout récemment représentée à la Comédie-Française.

TRIBUNE PUBLIQUE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

A propos d'œuvres policières

Roubaix, le 1^{er} mars 1930.

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix, Un habitant de la rue de l'Ommelet était allé la nuit dernière chercher un sauto-femelle, vers 1 heure 1/2, en la reconduisant à son domicile, il rencontra au coin de la rue de l'Ommelet un chien de police, accompagné de leurs chiens. Ils l'ont aperçu à peine dépassés d'une cinquantaine de mètres qu'un des chiens s'élança sur la dame. Nourrie par son compagnon de route, elle ne fut pas renversée mais en eut une violente frayeur. Elle se précipita vers son domicile et se réfugia dans son appartement. Elle se rendit compte qu'elle avait été mordue à la nuque et à la main. Elle se précipita aussitôt chez le docteur, qui lui fit faire un traitement approprié. Elle se sentait mieux, mais elle se rendait compte que son chien de police avait été très méchant. Elle se précipita aussitôt chez le docteur, qui lui fit faire un traitement approprié. Elle se sentait mieux, mais elle se rendait compte que son chien de police avait été très méchant. Elle se précipita aussitôt chez le docteur, qui lui fit faire un traitement approprié. Elle se sentait mieux, mais elle se rendait compte que son chien de police avait été très méchant.

Recevez, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, mes salutations distinguées.

Un partisan de la sécurité.

La ligne de tramways de Roubaix à Leers

Leers, 1^{er} mars 1930.

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix, Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'emprunter vos colonnes pour faire parvenir aux oreilles des actionnaires de la Compagnie Mongy les plaintes que j'entends formuler chaque jour par un grand nombre de personnes. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie. Je suis moi-même un actionnaire et moi-même un propriétaire de votre compagnie